Fr Hist 21254
Case FRC 91888

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. LESSORE,

Au nom du Diſtrict de St.-Nicolas-du-Chardonnet,

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Du premier Juin ſoir.

MESSIEURS,

PERMETTEZ qu'au nom du Diſtrict de St.-Nicolas-du-Chardonnet, nous ayons l'honneur d'ajouter un hommage nouveau à tous ceux qu'on n'a ceſſé de vous rendre juſqu'à ce jour.

Ce n'étoit pas ſans la plus vive douleur que nous avions vu attaquer vos Décrets par une foule d'écrits

THE NEWBERRY LIBRARY

plus criminels les uns que les autres : cependant nous nous étions contentés de les condamner par notre silence, à rester ensevelis dans les ténèbres d'où ils étoient sortis.

Mais tous nos sens se sont révoltés quand nous avons appris qu'on s'étoit servi de ces écrits pour allumer partout le flambeau de la Discorde, & pour armer le bras du Fanatisme.

Alors, dans les transports d'une sainte indignation, nous avons, par un Arrêté, exclus de nos Assemblées tous ceux qui, ayant signé, ou fait des écrits contraires à vos Décrets, ne se rétracteroient pas.

Nous nous sommes flattés, Messieurs, en prenant cet Arrêté, que bientôt les auteurs de ces écrits & ceux qui en auroient signé quelques-uns, seroient les premiers à les condamner & à gémir des malheurs qu'ils ont causés; & déjà nous voyons une partie de nos espérances qui commence à se réaliser.

Qu'il est doux, Messieurs, qu'il est flatteur pour nous d'offrir à la Nation entière, en la personne de ses augustes Représentans, la rétractation que l'amour de la paix vient de dicter à M. l'Abbé Gros notre Pasteur, & l'un des Membres de cette honorable Assemblée !

Qu'il est glorieux pour lui d'avoir fait le premier le sacrifice d'une opinion particulière, à l'intérêt général !

Qu'il est grand de sa part, d'avoir vaincu tous ces funestes préjugés qui seuls, peut-être en ce moment, retiennent encore nombre de personnes prêtes à suivre un aussi bel exemple !

Heureux ceux qui, s'étant par malheur laiſſé écarter des vrais principes, auront, comme lui, le noble courage d'y revenir! & puiſſent tous ceux qui ſe ſeroient égarés, même les plus coupables, ne pas oublier qu'un ſeul repentir ſuffit pour déſarmer ce Peuple fait pour aimer bien plus que pour haïr!

C'eſt, Meſſieurs, pour hâter ce repentir, que nous ſommes venus vous offrir l'expreſſion de nos ſentimens & de ceux de notre généreux Paſteur.

Souffrez qu'en dépoſant une auſſi précieuſe offrande ſur l'Autel de la Patrie, nous renouvellions ſur ce même Autel le ſerment que nous avons fait de ne vivre que pour la Liberté, & de répandre juſqu'à la dernière goutte de notre ſang pour maintenir la Conſtitution Françoiſe.

Puiſſiez-vous, Meſſieurs, voir bientôt, avec de ſemblables ſermens, ſe multiplier de ſemblables offrandes!

A Paris, chez BAUDOUIN, Imprimeur de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, rue du Foin St.-Jacques, N°. 31.